Jeudi 7 Avril 1842. 13me Année.

# Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 6 avril.*

*Staats-Courant* publie aujourd'hui un arrêté royal ... dernier, ordonnant l'insertion au *Staatsblad* ... convention spéciale conclue, le 6 novembre 1841 à La ... les Pays Bas et la Belgique, pour le rembourse... réciproque des frais de secours et d'entretien avancés ... et d'autre pour venir en aide à des sujets nécessi... deux royaumes. Cette convention, publiée au bul... rêté de S. M., a été donnée, *in extenso*, d'après le ... *Belge*, dans notre numéro du 16 mars.

... voyons dans le *Dagblad van 's Gravenhage* que S. M. la ... le roi Guillaume Frédéric comte de Nassau, S.A.R. ... d'Orange et plusieurs membres de la famille royale ont ... souscrire pour : *la Vie de De Ruyter*, illustrée, par M. ... éditée par le libraire Van Langenhuysen en cette résí... la première livraison de cet ouvrage vient de paraître.

... feuille nous apprend que parmi les projets de lois ... soumis aux Etats-Généraux à la prochaine reprise de ... aux, il y aura une proposition pour la construction d'un ... de fer de Maestricht aux frontières de Prusse avec un ... ement vers les houillères de Kerkerade.

... a procédé dans l'église luthérienne du *Spui* à Amster... examen public des élèves des écoles de charité de ladite ... rapport ou l'exposé de situation pour 1841 fait à cette ... a prouvé l'état florissant de l'enseignement et les pro... élèves qui, au printemps de ladite année, s'élevaient à ... voir : 2,615 garçons et 2,436 filles. A la fin de l'année, ... 5,051 élèves 2,600 garçons et 2,431 filles, en moyen... dans toutes ...

... ... à l'occasion de l'anniversaire de nais... ... Sophie des Pays-Bas, on ... à Amsterdam, une frégate ... nommée *Prinses Sophie*, du port du port de 500 lasts. ... bâtie par les constructeurs Gallee et Muntendam et elle ... commandée par le capitaine Matzen. Cette frégate entrera ... navigation des Indes-Orientales.

... *Rotterdamsche Courant* rend le compte le plus satisfai... examen auquel il a été procédé ces jours-ci dans les ... écoles gardiennes de Rotterdam. Chacune de ces écoles ... première a été érigée en 1836 et la seconde en 1840, ... 200 enfans ou élèves de 2 à 7 ans qui, soignés avec la ... sollicitude, reçoivent un enseignement proportionné à ...

... 2 de ce mois, le schooner *Rose Amélie* capitaine Bouin, ... devant le Brielle. Le bateau lamaneur n° 6 a sauvé ... et l'on avait pris des mesures pour sauveter l'inven...

... navires affrétés à Rotterdam par la Société de Commerce ... avons parlé hier, se nomment : *Maria Elisabeth*, *Neer... dvons*, *de Courier*, *Admiraal van ... heid*, *de Vrouw Johanna*, *de Courier*, *Admiraal van ... Jan van Hoorn*. A Middelbourg on a affrété de *Stad ... bosch*.

... jours derniers, un jeune lithographe de Zwolle, con... trarié dans ses projets de mariage par sa mère, a pris une assez forte dose de vitriol. Trois jours après, nonobstant tous les secours de l'art, ce malheureux a expiré au milieu des plus atroces souffrances.

Une correspondance de Paris contient l'article suivant, dont les faits qui ont besoin de confirmation sont empruntés à un journal anglais publié à Bombay :

Voici un fait qui doit fixer l'attention de l'Europe, il révèle un premier symptôme de mouvement [illegible] et l'Empire Céleste qui semblait voué à une éternelle immobilité. Trois officiers européens sont à la solde des Chinois de Canton ; les nouveaux travaux de fortification ont été évidemment exécutés avec une intelligence et une précision jusqu'alors inconnues. La plus grande activité règne à Canton. Les trois ingénieurs sont arrivés de Java sur une jonque chinoise : ce sont MM. Van Seholte, Van Braam et Van Schrieck. On pensait que si Canton était de nouveau attaqué, la marine anglaise aurait à souffrir de ces fortifications.

— On lit dans la *Gazette de France* :

M. de Bulow, ancien ambassadeur de Prusse à Londres, est nommé ministre des affaires étrangères à Berlin ; il remplace M. de Maltzan.

Le nom de M. de Bulow se rattache aux négociations qui aboutirent au fameux traité du 15 juillet 1840. Le représentant du cabinet de Berlin usa de toute son influence pour déterminer sa cour à accéder à ce traité. Ce fut encore lui qui insista pour que les démarches indirectes, faites par le gouvernement français pour retarder la ratification, fussent sans résultat.

On apprendra avec satisfaction à Londres la haute marque de confiance que le roi Frédéric-Guillaume IV vient d'accorder à M. de Bulow. Le nouveau ministre est un partisan décidé de l'Angleterre. Les personnes bien informées savent que, pendant son séjour dans la capitale du Royaume-Uni, il entretenait des liaisons intimes avec plusieurs membres influens du parti *tory*. D'anciennes relations et ses goûts le portaient plus particulièrement vers cette fraction importante de la majorité actuelle du parlement, dont M. Stanley est regardé comme le chef. On sait aussi que M. de Bulow a toujours été, personnellement, dans les meilleurs termes avec sir Robert Peel.

Nous reproduisons plus bas un fragment de l'ouvrage de M. [illegible], intitulé *le Palais*, et qui fait tant de sensation dans le monde littéraire. Nous avons pensé qu'on le lirait avec d'autant plus d'intérêt que les faits racontés dans ces pages ne sont nullement inventés. Des personnes bien informées donnent pour exacts tous les détails qu'on va lire.

C'est ce soir qu'a lieu le grand concert du célèbre OLE-BULL. (*Voir aux annonces*).

On lit dans le *Sun* :

« Les journaux français ont appris avec infiniment de plaisir que l'évêque Alexandre était impopulaire à Jérusalem, et que la Porte-Ottomane avait refusé de le reconnaître comme évêque. Nous n'avons pas le droit de nous plaindre à cet égard. En envoyant un évêque à Jérusalem, où il n'y a aucune congrégation protestante, aucun édifice pour le culte protestant, nous nous sommes rendus ridicules. Quoi de plus absurde que d'envoyer à Jérusalem un évêque avec sa femme et ses enfans pour convertir les populations de la Syrie ! Les habitans de Jérusalem ne devaient-ils pas éprouver un sentiment de dégoût en voyant entrer dans leur ville un évêque précédé d'une cavalcade juive, de sa femme enceinte et d'une troupe de petits enfans ? Nous considérons cette affaire comme ayant complètement avorté, et comme l'évêque Alexandre est un homme aimable, spirituel, nous croyons que le meilleur parti que sir Robert Peel ait à prendre, c'est de le rappeler. Son début prouve qu'il n'a pas les qualités requises pour réussir dans la tâche qu'il a entreprise, quelque louables que soient d'ailleurs ses études sur les langues orientales. S'il avait laissé en Angleterre sa femme enceinte, et pris sa bible, il aurait prouvé qu'il savait ménager les préjugés des populations de la Syrie. Mais en visant à la couronne du martyre, il a manqué un des principaux buts de sa mission, qui était de rendre l'église anglicane populaire en Palestine. »

— On lit dans le *Courrier* anglais :

« Un de nos correspondans, pour faire pendant à l'annonce que nous avons faite au sujet du magnifique éléphant qui marche à la tête du 78e régiment, nous informe que le 77e régiment a reçu, il y a quelques mois, du colonel Warrington, notre consul à Tripoli, une autruche de la plus grande beauté. Cet oiseau marche à la tête du régiment et va très-bien en mesure avec la musique. Quand le corps de musique exécute des airs et des marches militaires dans les places ou les jardins publics, elle se promène autour des musiciens, au grand contentement des enfans et des curieux. On avait été obligé dans le principe de lui mettre une muselière, à cause de la singulière fantaisie qu'elle avait de mordre et de déchirer les cahiers de musique. »

— Une lettre de Munich nous donne quelques détails sur un nouveau monument d'architecture, que le roi Louis veut faire ériger dans la capitale de Bavière, près de la rue de Louis. Ce monument consistera en un Arc de Triomphe dans le genre de celui de Constantin à Rome. Sur la plateforme de l'Arc-de-Triomphe s'élèvera sur une quadrige, la statue colossale de Bavaria, entourée de huit autres figures allégoriques. La statue de la Bavière aura, dit-on, plus de 50 pieds de haut, et sera comme tous ses ornemens supérieurs exécutée en bronze. L'Arc-de-Triomphe même sera orné sur tous les côtés de médaillons et de bas-reliefs, représentant l'histoire de la ville de Munich. Schwanthaler exécutera la statue colossale ; les autres morceaux sont confiés au professeur Wagner à Rome, et le travail architectural à M. Gaertner.

— Une demande pour l'obtention d'un brevet vient d'être adressée au gouvernement français : il s'agit de la découverte d'un procédé ayant pour objet la coloration des épreuves du daguerréotype. Ce sera un moyen de plus pour donner à tous les objets reproduits par la chambre noire cette expression de vérité déjà si parfaite sur les épreuves obtenues sans couleurs.

— Les amateurs de vieux livres paient en Angleterre souvent des prix fort élevés. Ainsi, récemment, pendant la vente de la bibliothèque de feu Palmer, une édition de *Vénus et Adonis*, par Shakespeare, Edimbourg, 1607, fut payée 37 liv. sterl 10 shel. ; les Sonnets d'une édition in-4° de 1609, furent payés 105 liv. st. ; une seconde édition du *Roi Lear*, 121 liv. st., et d'autres

## FEUILLETON.

### L'ALIÉNÉ DE MAREVILLE.

... de l'empereur, avait épousé à l'âge de quinze ans un anglais ... de distinction (1). Mais le vent de l'adversité qui soufflait sur la ... captif de Sainte-Hélène, ne devait pas non plus l'épargner. ... les plus cruels allaient briser sa vie, et comme *femme* et com... Il ne m'appartient pas de la juger sous le premier titre ; mais ... mens qui l'accablèrent sous le second rapport, sont d'une natu... que je vais les publier ici tels qu'ils m'ont été racontés.

... vait aimé sa compagne avec passion. Un fils né de son ma... ait destiné à hériter de sa fortune et de son nom. Serait-il vrai ... l'influence de son frère et de sa belle-sœur, M. W...., ait tout... le double projet de se séparer de sa femme et de se délivrer ... ? Je m'interdis les réflexions, je me borne à rapporter les faits. ... alèce de Napoléon, ayant été forcée de quitter à la fois son ... enfant, entend dire que ce dernier a disparu.

... W... entrait dans sa quinzième année. Il n'avait point des ... et robustes ; mais sa figure mélancolique et douce n'était ni ... ni sans charme. On l'avait d'abord mis dans une maison ... où, isolé de sa famille, il n'entendait plus parler de sa mère ... il avait voué dès l'enfance une sorte de culte. On lui fait parve... la nouvelle que son père est devenu veuf. Puis enfin, sous ... dépérissement de ses forces morales et de la faiblesse de son ... physique, on le fait partir pour l'Allemagne. Il n'est plus ... du jeune homme.

... cependant, ne l'avait point entièrement abandonné. Mais que ... lui réservait ! Napoléon W.... avait été remis entre les mains ... du médecin nommé *Rath*, pour le distraire de sa douleur et ... pour le rendre à la santé. Ce docteur muni d'instructions ... emmène à *Munster-Maifeld*, aux environs de Coblence, y ré... qu'il a avec lui un jeune Anglais privé de sa raison, lui in... communication avec qui que ce soit, et, poursuivant son but ... capable d'affreux traitemens.

... pauvre victime, pleurant continuellement sa mère, en proie ... chagrins et livré sans défense à son bourreau, succombe à ... maux. Les alimens les plus grossiers lui sont à peine accor... à peine nourri, traité comme un idiot dont l'existence est ... à sa charge, et réduit en quelque sorte à la condition des bêtes, il sent ses facultés s'éteindre. Aucune humiliation ne lui est épargnée ; la plainte lui est interdite ; et, sous les tortures que lui fait subir un monstre, il n'a plus qu'une ombre de vie.

Une fièvre ardente le dévore, on lui refuse de quoi boire. L'ordre est donné aux domestiques qui le servent de le frapper sur son lit de douleur. Il faut qu'il meure ou devienne fou. On espère en arriver promptement à l'un de ces résultats, grâce au dépérissement graduel de sa santé. Le captif n'a qu'une ressource : il peut s'enfuir ; il va l'essayer.

Mais Rath le gardait à vue au-dedans ; et, quand la promenade était permise, il l'accompagnait au dehors. Napoléon W.... en outre, n'avait que trois thalers (2) dans sa bourse ; et encore était-ce à l'insu du docteur, qui, par précaution, ne lui laissait jamais le moindre argent. Que faire avec pareille somme ? Comment, en un pays étranger, sans appui, sans famille, vaincre avec si peu de ressources les difficultés d'une longue route et les périls d'un complet dénûment ?.... N'importe ! la mort est préférable à la captivité. Il marchera tant qu'il aura des forces, il lutera contre l'adversité tant qu'il sentira battre son cœur, il priera tant qu'il aura une pensée ; et si tout l'abandonne à la fois, il se couchera sous les murs de la première chapelle qu'il rencontrera sur son chemin, croisera ses mains sur sa poitrine, soupirera encore *Ma mère !* et... cessera enfin de souffrir.

Le 19 janvier, un dimanche, Napoléon W.... prie son geôlier de lui permettre d'aller respirer un peu aux environs de son logement. Le docteur Rath sort avec lui. Convaincu que l'état de faiblesse où il l'avait réduit s'opposerait à une tentative d'évasion, il le surveillait moins que de coutume. Le captif s'éloigne à la hâte. En vain M. Rath le rappelle ; Napoléon W.... fort de son jeune âge et de l'énergie que donne tout à coup à l'homme tombé sous le joug l'espérance de la liberté, se sent des ailes et s'enfuit : il est loin, il a disparu.

Qu'ils sont doux ces mots : *Je suis libre !* Jamais il n'avait respiré au vent de la campagne avec un tel enthousiasme ; il rentrait en possession de la nature et de l'existence. Bois, rochers, gazons, ruisseaux, tout lui était famille et ami.

Il continue sa marche avec rapidité. La nuit s'est étendue sur la plage ; il ne connaît point les routes. La neige tombait à flocons ; il erre à l'aventure et s'égare. Bientôt l'exaltation de ses esprits s'éteint sous le froid des hivers et sous le poids de la fatigue. Il relevait de maladie ; et ses facultés physiques étaient loin d'être en harmonie avec son courage moral. Il traverse avec de pénibles efforts, au milieu des brouillards et des glaces, les villages de *Polch*, de *Treviès*, de *Thun*, d'*Obermendinger* ; et au premier rayon de l'aurore, il se trouve au lac de *Laacherse*, à quinze milles de Munster, auprès de l'abbaye de *Laach*.

Mais il ne peut continuer. Il se dirige lentement vers Wassenach, et frappe à la première auberge qu'il rencontre. Il demande un lit, du pain et du feu. Avec quel bonheur il étend ses membres harassés et raidis sur sa misérable couche. Il souffre, mais ses fers sont brisés. Il est mourant, mais il est libre.

Un sommeil réparateur appesantissait sa paupière.... Grand Dieu ! quel horrible réveil ! de sinistres voix l'appellent. Son lit est entouré de paysans armés de bâtons. Rath a fait courir sur ces traces ; il a envoyé des gens à cheval sur toutes les directions. Il a rassaisi son captif. Napoléon W..., forcé de remonter dans une voiture de Wassenach, est ramené dans sa prison de Munster. Un des agens du docteur est assis près de lui ; les autres, leurs bâtons à la main, l'entourent à pied et l'escortent. Un cavalier ouvrait la marche.

« Ah ! vous voilà, jeune homme ! Approchez ! dit le docteur d'une voix ironique en s'emparant de sa victime. Je vois, à votre front baissé, combien le repentir vous accable.

» — *Le repentir !* vous vous trompez, répond le prisonnier en relevant sa tête avec fierté. Je n'ai dans l'âme qu'un regret, c'est de n'avoir pu m'arracher à votre tyrannie. Mais si ma liberté m'échappe, [illegible] moins [illegible]

» — [illegible] docteur.

» — [illegible] lettre de Bell.

» — Relevez-vous ! et qu'on se taise !

» — Je reste debout et je parle.

» — Misérable ! crie le bourreau, tu payeras cher cet excès d'audace.

Il le saisit par les cheveux, et, trois fois, lui frappant violemment la tête contre le mur, il le renversa à ses pieds. Le captif étourdi des coups se relève et résiste encore. Une horrible lutte s'engage. L'infâme Rath a pris son adversaire à la gorge ; il l'étrangle, et à cet effet, il a passé un doigt dans sa bouche ; mais le jeune W... a broyé ce doigt sous ses dents ; et, au dehors en ce moment, les cris de la victime s'entendent. On accourt, on ouvre les portes, et le meurtre n'a pas lieu.

La Providence avait justement envoyé au secours de Napoléon W... le juge de paix du canton. De la singulière position du jeune homme [illegible] éveillé l'attention publique. De sourdes rumeurs s'élevaient à ce [illegible]. Le baron de *Haddesdorf* (3), le baron de *Horeback*, le baron [illegible], MM. *Canaris* et *Weecbecker* déclaraient hautement qu'[illegible] un mystère d'iniquité. La dernière scène dont le juge de paix [illegible] témoin, allait nécessiter une enquête. Le docteur [illegible] son malade, étant devenu fou furieux, [illegible] dre, il s'était vu obligé de le frapper pour [illegible] se défendre contre lui. Rath apprend [illegible] de lui enlever sa victime, il prend [illegible] quelque autre plage de [illegible]

(1) [illegible] avait épousé, parce qu'il lui avait promis de la mener à Sainte-[illegible] une passionnée pour son oncle, elle avait espéré pouvoir y [illegible] des consolations.

(2) Environ 5 fl. 40 c.

(3) [illegible] docteur *Rath* [illegible] commençaient à s'opérer [illegible] barbare avec laquelle [illegible] armées [illegible]

(3) [illegible] Coblence, et il m'a confirmé les [illegible]

ouvrages dans les mêmes proportions. Pour une collection de vieux poèmes in-4°, impression de 1593, et intitulés: *Le Nid du Phénix*, Pickering a payé 40 liv. sterl.

— On lit dans un journal français:

La femme du sieur Victor Jaussaud, de Tarabias, commune du Chambon, (Emilie Reboul) accoucha, il y a environ 15 mois, de deux jumeaux, une fille et un garçon, qui jouissent de la meilleure santé possible.

Vendredi dernier, 18 de ce mois, vers les 3 ou 4 heures du soir, la même femme, âgée d'environ 37 ans, a mis encore au monde, et sans trop souffrir, trois autres beaux enfans, dont deux filles et un garçon.

La mère et les enfans se portent très bien.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux:*

Un événement de la nature la plus déplorable vient d'avoir lieu dans l'hospice de la Bourbe, spécialement affecté au service du traitement des femmes enceintes et à leur accouchement. Une jeune infirmière dont nous tairons le nom, car en donnant de la publicité à un fait malheureux, mais involontaire, nous n'avons d'autre but que d'en prévenir le retour, une jeune infirmière aux soins de laquelle étaient confiés neuf enfans nouveau-nés qu'elle devait allaiter momentanément au biberon, en attendant qu'ils fussent remis aux nourrices avec lesquelles l'administration des hôpitaux traite, fatiguée d'avoir passé plusieurs nuits sans pouvoir dormir, tourmentée qu'elle était incessamment par les vagissemens des pauvres petites créatures, s'avisa pour les endormir durant la nuit et pouvoir prendre elle-même quelques heures de repos non interrompu, de faire infuser une tête de pavot dans le lait qui, chaud et sucré, formait la nourriture qu'elle leur donnait.

La précaution de l'infirmière parut d'abord avoir opéré à miracle; et à peine les neuf enfans avaient-ils pris leur lait, qu'ils tombèrent tous dans un profond sommeil. L'infirmière se jeta alors tout habillée sur son lit, conservant de la lumière comme d'ordinaire, et prête à être sur pied au premier appel. A sa grande surprise il était tout-à-fait jour quand elle s'éveilla. Elle courut aux berceonnettes des petits enfans, ils dormaient tous; elle les appela, agita leur couche, ils dormaient toujours.

Une pensée funeste frappa son esprit: s'ils étaient morts? Eperdue, tout en larmes, elle courut à la salle de garde des internes-médecins; elle leur dit son imprudence, leur confia ses terreurs. Aussitôt, des soins éclairés furent donnés aux pauvres enfans. Sur neuf, on en rappela huit à la vie. Le dernier, chétive et faible créature née depuis 36 heures seulement, s'était endormi pour ne plus se réveiller!

En présence de la douleur sincère de la malheureuse infirmière, dont la conduite avait été jusque là méritoire et digne d'être même proposée en modèle à ses compagnes, l'autorité judiciaire n'a pas cru devoir donner suite à l'enquête à laquelle il a été procédé immédiatement. Nous avons cru cependant qu'il était utile de citer ce résultat funeste d'une imprudence assez ordinaire chez les nourrices salariées.

---

On lit dans un recueil mensuel, intitulé: l'*Ane d'or*, l'anecdote suivante:

«Le comte de C., jeune poète de talent et mon ami, eut un jour la fantaisie de publier quelques vers dans une Revue dont Georges Sand est la *rédacteure en chef*; il fit présenter sa requête à Georges par un ami commun. Celle-ci jeta les hauts cris, et déclara qu'un comte poète, et poète de talent, était une grotesque invraisemblance; aussi refusa-t-elle d'admettre la poésie de M. de C. Elle refusa même de la lire.

»Le lendemain, en se levant, M. de C., auquel l'ambassadeur avait fait part du mauvais succès de sa démarche, envoya son domestique au Temple, après lui avoir recommandé d'acheter la blouse la plus sale et le pantalon le plus sordide qu'il pourrait rencontrer. Le domestique s'acquitta de sa commission en homme consciencieux, et rapporta le plus horrible accoutrement.

»M. de C. s'en revêtit, fit couvrir ses bottes d'une épaisse couche de boue, lava ses mains dans du cirage vernis et sortit, le soir venu, pour se rendre chez Georges Sand.

»—Citoyenne, dit il en l'abordant, je suis Gervais Patard, ouvrier colleur et poète.

»Georges ôta son cigare de sa bouche:

»—J'aime le prolétaire dit-elle, touche-là, Gervais Patard.

»—Volontiers; vous lirai-je mes vers?

»—Sans doute.

»Gervais lut sa pièce d'un bout à l'autre; Georges Sand fit éclater des transports d'admiration. Qu'on me trouve un aristocrate qui versifie comme cela? criait-elle en bourrant une pipe pour Gervais.

»Les vers furent insérés. Quelques jours après, Georges Sand reçut une carte et un billet; la carte était du comte de C., le billet aussi; il la remerciait de son accueil et de l'insertion de ses vers. Depuis ce jour, Georges se défie des ouvriers colleurs et admet de préférence les cordonniers en vieux dans son intimité.»

---

# Extérieur.

## INDE.

L'*Overland Bombay Courrier*, du 1er mars, nous apporte l'importante nouvelle de la défaite de l'armée du prince Suffur-Jung à Candahar. Le 11 janvier, Mahomed-Atta, chef insurgé, député de Caboul, et le prince Suffur-Jung, ayant sous leurs ordres environ 5,000 hommes, avaient pris position à 5 milles de Candahar. Le 12, à la pointe du jour, le major-général Nott sortit à la tête de 5 régimens et demi d'infanterie, de 1,000 chevaux et 16 pièces de canon.

Dans l'engagement qui a eu lieu, les Anglais n'ont eu que 3 hommes tués et 36 blessés, la perte de l'ennemi s'est élevée à 153 hommes tués et plus de 200 blessés. Candahar, que le général anglais avait mis à l'abri d'un coup de main, était bien approvisionné. Une correspondance récente de Peshawar annonce que les dames prisonnières sont sous la protection de Jubbar-Khan, frère de Dost-Mohammed-Khan, et que 15 officiers des troupes de Caboul, ainsi que quelques soldats européens, ont été sauvés.

## TURQUIE.

Nous avons reçu par la voie de Marseille, des nouvelles de Malte, à la date du 27 mars; de Constantinople, à la date du 17; de Smyrne, à la date du 19, et d'Alexandrie, à la date du 16 du même mois. Voici ce qu'on lit dans l'*Echo de l'Orient*, en date de Constantinople, le 16 mars:

«Le réglement des affaires de Syrie continue à être à l'ordre du jour. C'est là la question qui absorbe en ce moment l'attention du gouvernement et alimente les rapports des légations avec la Sublime-Porte. Les observations que MM. les représentans des puissances ont cru devoir faire au gouvernement de Sa Hautesse au sujet d'une mesure qu'ils considèrent comme devant avoir des résultats funestes pour les populations de la Syrie, et, par suite, pour le gouvernement lui-même, ont été examinées avec la plus scrupuleuse attention. Sa Hautesse, qui ne cesse de donner des preuves de sa sollicitude pour imprimer une sage direction aux affaires de l'Empire, et qui surveille avec zèle la conduite de ses ministres dans toutes les questions d'une haute importance, a présidé, samedi, un grand conseil qui s'est tenu à la Porte et où l'on a agité la question qui occupe actuellement le Divan. Tous les points en ont été examinés avec la plus grande attention; on s'est surtout occupé des démarches faites par MM. les ambassadeurs des grandes puissances et du degré de considération qu'on devait accorder aux représentations qu'ils ont cru devoir adresser à l'égard de la mesure prise par S. Exc. Moustapha-Pacha. Ces représentations étant particulièrement basées sur les prévisions de troubles et de mécontentemens plus ou moins probables dont serait menacé le Liban à l'occasion de cette mesure, éventualité qu'aucun rapport officiel ne fait pressentir, la décision de la Sublime-Porte ne pouvait être prompte pour ne pas être inconsidérée.

»Lundi dernier un grand conseil a encore eu lieu et toujours dans le but d'éclairer cette question qui n'a par elle-même de gravité que celle qu'on semble avoir pris à tâche de lui donner. Lorsque la montagne du Liban était en feu, on s'inquiétait moins de l'état de la Syrie qu'on ne le fait maintenant que tout y est calme et tranquille.

»Au reste, de même que la Porte a abandonné à S. Exc. Mustapha-Pacha l'organisation de la Syrie, elle ne saurait adopter une décision sans prendre les renseignemens nécessaires auprès de S. Exc. le Séraskier-Pacha qui, sur les lieux, doit connaître mieux que qui ce soit, ce qui est aux intérêts du gouvernement de Sa Hautesse et par suite aux populations soumises à son sceptre. Aussi, pense-t-on généralement que la Porte laissera à ce haut fonctionnaire le soin définitif de cette question.»

— On lit dans la même feuille, également en date de Constantinople, le 16 mars:

«Le 14, S. Exc. M. le baron de Bourqueney s'est rendu à l'hôtel de S. Exc. Sarim-Effendi avec lequel il a eu une conférence de plusieurs heures, relative, assure-t-on, aux affaires de Syrie et au différend turco-grec. Nous ne pouvons que nous féliciter de la tournure que prend cette dernière question. La modération et la sagesse qui ont présidé à l'intervention amicale des puissances dans leurs différentes démarches, lui font perdre ce caractère d'aigreur et d'animosité que nous avions eu à signaler. Aussi, bien que nous n'ayons pas de grands pas à constater, nous avons l'assurance que le différend ne roule plus que des difficultés secondaires qui ne sauraient en retarder longtemps la solution.

»Le 11, est arrivé le bateau à vapeur égyptien le *M*, à bord S. Exc. Sami Pacha porteur de remises de la part d'Hégnet-Ali, sur le tribut annuel. On ignore précisément le but de la mission de S. Exc. Sami Pacha. On assure qu'il a dans le but de s'entendre avec la Subl. Porte, au sujet des différentes réclamations faites par MM. les consuls d'Alexandrie concernant le nouveau tarif de Douane et des fortifications que le vice-roi se propose d'élever sur le littoral de la Mer-Rouge.

»Le 15, il y a eu un grand dîner diplomatique chez sir Stratford Canning, ambassadeur de S. M. Britannique.

»Le 12, LL. EExc. Ali-Effendi, ambassadeur de la Porte à Londres, et Akif-Effendi, ambassadeur à Vienne, sont partis, par voie de terre, pour se rendre à leur destination.

— On mande de Smyrne, le 19 mars:

«La catastrophe qui, il y a neuf mois à peine, couvrit notre ville de deuil et de ruines, ne nous avait pas assez cruellement éprouvés: un autre coup nous était réservé, mais rendons-en grâce à Dieu de n'avoir pas permis que cette nouvelle expiation fût aussi complit aussi terrible, aussi douloureuse que la première.

»Dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, entre onze heures et minuit, un violent incendie se manifesta dans une maison de la rue Saint-Georges située au centre d'un des quartiers les plus populeux. Bientôt les flammes nourries et développées par le vent de nord impétueux, acquirent une intensité et prirent des proportions si effrayantes, que l'on put craindre une prompte destruction complète d'une des parties les plus importantes de la ville. La Douane, les Bazars, le Quartier-Franc ont heureusement échappé à une ruine qui eût été inévitable, s'il se fût trouvé sur notre rade quelques-uns de ces pavillons que le Levant fut toujours redevable de tant de bienfaits.

»Aux premières lueurs de l'incendie, les états-majors des vaisseaux français l'*Inflexible* et le *Sancti Petri*; de la frégate la *Calypso;* de la corvette la *Diligente;* du brick la *Flèche* et du bateau à vapeur l'*Achéron;* ceux de la frégate autrichienne la *Venus*, de la goëlette *Aurora* et de la frégate turque la *Fuzilier*, furent transportés à terre, et, arrivés presque simultanément sur le théâtre de l'incendie, ils déployaient tant de zèle, tant d'intelligence et de courage, qu'en peu d'heures, le feu se trouva maîtrisé, refoulé, et que l'expression de la reconnaissance publique cédait à la consternation générale produite par l'apparition sinistre.

»Hommage donc à MM. les amiraux de La Susse et Parseval, dont la présence sur les lieux, jusqu'à l'extinction du dernier tison, dont les bonnes dispositions ont si puissamment contribué à l'heureux résultat que nous signalons! Hommage à tous les officiers, sous-officiers et matelots français, autrichiens et ottomans! Hommage à tous, car tous ont également mérité de Smyrne et de leur pays, en remplissant, chacun dans sa sphère, le premier des devoirs, celui qui oblige les nations comme les individus à aller au devant de ceux dont la fortune ou la vie sont menacées.

---

Il part avec lui pour la France.

Il existe auprès de Nancy du célèbre hôpital de fous nommé *Maréville*. Les dames supérieures de cet établissement reçoivent un matin la visite d'un étranger qui leur amenait un nouvel aliéné.

«—Monsieur W...., membre du Parlement, leur dit-il, protége cet infortuné qui ne paraît pas avoir long-temps à vivre. C'est un paysan d'une de ses terres. Il y prend intérêt, il paiera ce que vous demandez pour ce pauvre misérable, dont la folie mélancolique n'a rien d'effrayant. Ayez pitié de son état. Il est habituellement calme et raisonnable; il soutient seulement qu'il est du sang des empereurs et des rois. Ne cherchez pas à le contredire. Dérobez-le à tout regard; et, puisqu'il n'y a aucun moyen de le guérir, tâchons du moins qu'il meure en paix.»

Napoléon W... arrive à *Maréville*. L'aspect de ce bel établissement lui rend une lueur d'espérance. Il croit que ses souffrances touchent à leur terme: son bourreau l'a enfin quitté. Il est encore, il est vrai, dans l'état le plus misérable; il n'a que des haillons pour vêtemens; sa figure est celle d'un spectre, mais il n'est plus roué de coups; il respire paisiblement, et, ne sachant pas quel lieu il habite, il prend une diminution de souffrance pour un commencement de bonheur, et pour un paradis un Bien-être.

Les premiers jours de son arrivée, il a à peine remarqué ses gardiens: il s'est peu occupé de ses compagnons. Mais la suspension des mauvais traitemens étant venu rendre quelque chaleur à sa pensée, il se relève de sa torpeur. Il prête l'oreille avec une surprise inquiète à de singuliers bruits de chaînes... et, s'adressant, avec un réveil d'énergie, à l'un des chefs de la maison, il lui dit ces paroles:

»—Il y a ici pour moi un mystère. Quel est ce lieu?

»—Maréville.

»—Un hôpital, n'est-il pas vrai?

»—Un établissement de santé.

»—Qui m'y a placé? mon père?

»—Il n'en aurait pas eu les moyens. Mais votre généreux protecteur possède une immense fortune; et c'est lui qui paie pour vous.

»—Mon père serait sans moyens!.... j'aurais un riche protecteur!... quel discours!... Je ne comprends pas.»

Les chefs de l'établissement, étonnés de sa douceur inaltérable, et jusque là, ne lui ayant rien ouï dire d'absurde, commencaient à douter de son aliénation mentale. Ils le questionnent avec curiosité.

»—Vous êtes d'origine obscure?»

Il objecte du sang fait monter au front de Napoléon W... la rougeur de l'indignation. Son regard, habituellement si calme et si doux, devient scintillant et splendide. Les souvenirs du trône impérial se sont réveillés dans sa pensée, et, en passant, ont jeté sur sa physionomie abattue quelques reflets de majesté. L'enfant s'est rappelé son aïeul.

»—Moi! d'origine obscure! répète-t-il avec force. Ignorez-vous donc qui je suis? vous aurait-on caché ma naissance?

De tristes soupirs lui répondent. Le prétendu fou continue.

«—Je le répète, il y a ici un mystère. Je ne vous comprends pas. On vous trompe. Mon père est membre du parlement britannique et seigneur du manoir irlandais de Saint-Jean: ma mère est du sang de ce grand empereur qui fut un instant le maître du monde. Je suis petit-neveu de Napoléon; j'eus pour cousin le roi de Rome, et j'ai pour alliés des Césars.»

Ceux qui l'interrogeaient haussent les épaules avec l'expression d'une compatissante pitié.

«—Assez. Maintenant plus de doutes. C'est bien ce qu'on avait déclaré. Mais quelle extraordinaire folie!...

»—*Folie!* répète le jeune homme. Grand Dieu! quel rayon de lumière!... Cet hôpital!... oui, je devine...

»—Eh bien!...

»—Est une maison de fous.»

Qui peindrait son désespoir! Instruit maintenant de son sort, il regarde avec horreur autour de lui. Les soupçons et l'effroi qu'un bruit de chaînes et des cris singuliers avaient fait naître en son esprit sont maintenant expliqués.. Des tableaux hideux s'offrent à lui: toute espèce de folies, d'idiotisme et de frénésies l'entourent. Il commence à craindre, au milieu de cette atmosphère d'égaremens, que sa raison ne l'abandonne aussi. Quelquefois même il se demande avec terreur s'il l'a véritablement conservée, si ce qu'il voit est réel, si sa position n'est pas le produit d'un inconcevable délire. Il s'adresse aux supérieures de la maison, il cherche à émouvoir leur pitié.

»—J'en atteste le Ciel! leur dit-il, je suis le fils d'un membre du parlement d'Angleterre, le petit neveu, par ma mère, de l'empereur Napoléon; je suis.... (5)»

Mais de pareils mots ne faisaient que mieux prouver à l'établissement le complet dérangement de ses facultés, et il est plus gardé à vue que jamais.

»—O ma mère! se disait-il, si le Ciel ne t'eût pas enlevée à moi, tu aurais découvert ma retraite, tu m'aurais sauvé. Est-il des obstacles, est-il des impossibilités pour une mère!... Mes maux auraient retenti dans ton sein, ils t'auraient appelée où j'étais.»

Dieu enfin prit pitié de lui. Un jour, après quatre mois de supplices, un fragment de journal tombe par hasard dans sa main. Il le parcourait avec distraction... O Providence! qu'a-t-il lu!.... il ne peut en croire ses sens.

»Une nièce de l'empereur Napoléon, madame W.... est arrivée hier »sous nos murs. Elle séjournera quelque temps à Bade...»

Il relit l'article sauveur. La vie revient à flots dans ses veines.

«Ma mère! s'écrie-t-il avec transport, tu n'as point péri! tu peux m'aimer encore ici bas, non, non, je ne veux plus mourir. Mon âme abattue se relève. Mes chaînes tombent, je le sens. Tu existes! je suis sauvé.»

Et, dans le délire de ses espérances, il croyait déjà la voir et l'entendre: il lui tendait les bras... Oh! cette fois on eût pu réellement croire au dérangement de ses organes; et pourtant jamais sa pensée n'avait eu plus de force et d'élan.

Il profite du premier moment où ses gardiens l'ont laissé seul; il s'est procuré, de quoi écrire. Il trace quelques lignes sur un papier, il raconte succinctement de sa mère ses malheurs et sa destinée. Mais comment envoyer sa lettre?

Une jeune fille, employée au service de l'établissement, avait souvent jeté un regard de compassion sur la pâle figure de celui qu'on nommait Maréville *mélancolique aliéné* (6). Napoléon W.... l'avait remarquée. Un matin il s'approche d'elle:

— «Par pitié! lui dit-il tout bas, en lui glissant furtivement la lettre, mettez cette lettre à la poste!

—»A l'instant même, répond-elle.»

Et les gardiens n'avaient rien vu.

De ce moment il cesse d'être le même. Son découragement abattement physique et moral, font place à une dignité hautaine, à un maintien assuré: il a à penser à autre chose qu'à lui-même; il n'est plus seul à vivre ici bas.

C'était le sixième jour d'août. Le soleil s'était levé radieux. Le sonnier comptait les minutes.

«—Aujourd'hui!... se disait-il, ce matin peut-être, elle arrivera, elle ne doit pas être loin. Brillant soleil! éclaire-la; elle vient pour moi, descends-lui les rayons.....»

Il s'arrête. Il n'ose ajouter d'*Austerlitz*.

Le bruit d'une voiture de poste a tout à coup retenti sous les murs de *Maréville*: une femme en est descendue.

«—Mon fils! s'écrie-t-elle, mon fils! qu'on me le rende!»

Oh! le cri de la nature a une puissance merveilleuse. L'entend-il derrière les barreaux, les verroux et les grilles. Il a renversé geôliers; il a renversé tout obstacle; il eût brisé même les portes: il est dans les bras de sa mère.

»—C'est lui! pauvre enfant! c'est bien lui! répétait-elle en pleurant.

Quel spectacle devant ses yeux!... Napoléon W..., vêtu de haillons, dans l'état dégueillé de ses compagnons d'infortune, d'un aspect à faire frémir, et aussi décharné qu'un spectre, était à moitié nu-pieds.

Elle le touchait avec égarement, pour s'assurer si vraiment il était encore, s'il n'allait pas du moins expirer, et, se tournant avec horreur vers ses gardiens:

«—Vous avez pu le croire insensé! reprend-elle. Vous êtes donc pourvus de toute pénétration? Vous ne sentiez donc pas que sous de misérables habits il y avait un noble cœur qui battait!... Vous lisiez dans de cette âme, et la vôtre restait muette!..... Quoi! l'avoir enfermé de barbarie! lui, fils d'un membre du parlement britannique! lui, petit-fils des rois et des princes! lui, du sang de Napoléon!...

«—Quoi! ses paroles étaient vraies! s'écrient les geôliers.

La preuve était facile à fournir; et l'on rendit de fils à la mère.

LE VICOMTE D'ARLINCOURT.

---

(5) Le père de Napoléon W... fut, cette même année, lord de la trésorerie.

(6) On l'appelait aussi *le pauvre paysan fou*.

terminons pas sans payer à S.Exc. le gouverneur de Smyrne juste tribut d'éloges qui lui est dû, pour sa belle conduite le cours de l'incendie auquel il n'a pas cessé un seul instant d'opposer avec tout le succès possible, les moyens dont il était parvenu de disposer.

Ajoutons que S. Exc. a été parfaitement secondée par son Effendi Mehémet-Shakir-Effendi qui a fait preuve d'une activité infatigable.

Les pertes que l'on a à déplorer ne sont pas aussi considérables qu'on l'avait cru d'abord. Des renseignemens, que nous avons lieu de croire exacts, portent le nombre des maisons brûlées à 4,000, très-vastes pour la plupart, et celui des boutiques à 60 environ; le tout, à quelques rares exceptions près, appartenant à des gens aisés et estimé, à une valeur de plusieurs millions de piastres. Deux écoles et trois couvens grecs ont été également détruits.

Le lendemain de l'incendie, bien avant dans la journée, on remarquait des détachemens de marins français et autrichiens en remplacement des décombres que, par une précaution aussi généreuse qu'utile de MM. les amiraux de La Susse et Bandiéra, ils avaient ordre de ne pas quitter jusqu'à la disparition de la dernière étincelle.

Des lettres ont été adressées à M. l'amiral de La Susse et à M. l'amiral Bandiéra, couvertes d'un grand nombre de signatures. Elles témoignent des sentimens inspirés aux habitans de Smyrne par la belle conduite des marins français et autrichiens pendant la catastrophe dont nous venons de parler. »

## BAVIÈRE.

On mande de Munich, le 31 mars:

« Hier a eu lieu, avec la plus grande pompe, le mariage de S. A. R. la princesse Adelgonde de Bavière avec S. A. R. l'archiduc d'Autriche, prince héréditaire de Modène, François-Ferdinand. De brillantes fêtes ont été données à cette occasion.

» Le conseiller-d'état, baron Constantin de Welden et le général-major Gallus Nickels, brigadier de la troisième division d'armée, viennent de mourir ici. »

## PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 3 avril, annonce l'arrivée à Berlin du baron de Bulow, le nouveau ministre des affaires étrangères, venant de Francfort.

Une lettre de Berlin, du 30 mars, mande:

« Depuis quelques jours, et nommément depuis le départ d'un officier supérieur pour St.-Pétersbourg, on apprend que non-seulement le prince de Prusse, mais aussi S. M. le roi partira pour la capitale de la Russie, afin d'y assister au jubilé de l'empereur. On apprend de bonne source que le roi se rendra d'ici à Posen et qu'il y restera deux jours; de là, S. M. ira à Bromberg et Marienbourg, à Kœnigsberg, où elle fera un court séjour. Ensuite le roi partira pour Memel, où il s'embarquera à bord d'un pyroscaphe que l'empereur y aura envoyé à cet effet, pour Cronstadt. S. M. retournera aussi par mer et abordera à Dantsig; elle y restera deux jours. Après avoir aussi resté également deux jours à Stettin, le monarque retournera à Berlin. Une quinzaine de jours après son retour, le roi honorera les provinces rhénanes de son auguste présence. »

Voici l'ordre du cabinet, publié par le *Bulletin des lois*, concernant la conversion des titres de la dette publique et la réduction de son intérêt de 4 pour cent à 3 1/2 pour cent:

« Sur le rapport du ministre-d'état Rother, du 8 mars dernier, j'ai donné mon approbation au plan de conversion de tous les titres de la dette publique qui m'a été soumis, et j'autorise, en conséquence, par ces présentes, l'administration supérieure de la dette publique:

» A annoncer le remboursement en espèces au bout de six mois, à partir de la publication de l'avis qui va être publié incessamment, ou, dans tous les cas, le 2 janvier 1843, de tous les titres de la dette publique qui sont encore en circulation, à l'exception de ceux qui vont sortir au 19e tirage qui va avoir lieu conformément au plan d'amortissement, au capital de 2,900 thalers, dont les détenteurs ne consentiront pas à la conversion de l'intérêt de 4 °/o à 3 1/2 °/o.

» A inviter en même temps tous les détenteurs de titres de la dette publique à déposer ces titres, d'ici au 1er septembre au plus tard, dans les caisses d'amortissement de la dette publique, contre récépissés de dépôt, avec la déclaration de leur intention d'accepter le remboursement, ou les avertissant que les détenteurs de titres de la dette publique qui ne se rendront pas à cette invitation, seront censés ne pas accepter le remboursement de leurs titres, mais les soumettre par un consentement tacite à la conversion générale, et conséquemment vouloir, à partir du 2 janvier prochain, ne plus recevoir que 3 1/2 pour cent par an des fonds.

» Nous aussi, pour assurer autant que possible le cours actuel des fonds de l'état, malgré leur conversion et, en juste considération des circonstances, accorder aux détenteurs:

» Respectivement une prime de 2, 1 1/2 ou 1 °/o, qui leur sera payée immédiatement, suivant qu'ils auront librement consenti à la conversion de leurs titres en les remettant d'ici au 30 ou 31 juillet, ou au 31 août 1842; et

» Donner l'assurance qu'aucun remboursement, par la voie des nouveaux fonds de l'état à 3 1/2 pour cent n'aura lieu les quatre premières années, qui commenceront le 1er janvier 1843.

(*Suivent des dispositions réglementaires.*)

» Notre ministre-d'état Rother, chef de la Banque, est chargé de l'exécution de ces mesures.

» Berlin, le 27 mars 1842.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

» *Administration supérieure des dettes de l'état.*

## DANEMARCK.

On mande de Flensbourg, le 29 mars:

« Des lettres particulières de Ste.-Croix, en date du 17 février, portent que le brick de guerre *Alert*, commandé par le capitaine Mark, a donné, le 14 février, sur un banc de sable aux environs de St.-Juan de Portorico et s'est totalement perdu. Le gouverneur-général de Schœlcher, le conseiller d'état Hansen, le lieutenant Rothe, se trouvaient à bord de ce brick. Ils ont été sauvés, de même que tous les hommes de l'équipage, et sont revenus à St. Thomas, à bord de pyroscaphe anglais. Ce sinistre est arrivé par un temps très-calme et très-beau. »

## HANOVRE.

On lit dans la *Gazette de Hanovre*, du 2 avril, que S. M. le roi a daigné conférer la croix de commandeur de l'ordre royal des Guelphes, de 1re classe, au maréchal de la maison, de Monroy; au grand-maître de la cour et directeur de chambre de Kamptz, et au grand-écuyer de Moltke, tous au service grand-ducal de Mecklenbourg-Strélitz; et la croix de chevalier du même ordre, au chambellan de Kardoff et au gentilhomme de la chambre de Dewitz, également au service grand-ducal de Mecklenbourg-Strélitz.

— On écrit de Hanovre, le 31 mars:

« La Première Chambre des Etats a déjà adopté une première fois et sans aucune discussion la proposition de la commission du budget relative à des explications à demander au gouvernement sur l'excédant du budget de 1840—1841. Nul doute que la seconde Chambre ne l'adopte aussi.

» On dit que le général-major de Linsingen, nommé, comme on sait, par le roi, membre de la Première Chambre dans laquelle il s'est montré le plus zélé défenseur de l'augmentation de la cavalerie, est parti hier en toute hâte pour Berlin par ordre du roi.

» La ville de Hameln perdra définitivement sa garnison, le 15 avril; une seconde pétition adressée au roi par quelques bourgeois et habitans de cette ville, a été rejetée comme la première. »

## BRUNSWICK.

On écrit de Brunswick, le 31 mars: Avant-hier est mort ici à l'âge de 92 ans, le baron de Sierstorpff, grand-veneur et propriétaire des bains de Drybourg.

## PORTUGAL.

Une correspondance de Lisbonne, du 29 mars, prétend que le roi Ferdinand préfère l'influence française à toute autre, et que c'est à sa demande que des navires français sont venus stationner dans le Tage. Le ministère actuel a la mission de faire porter à la contre-révolution tous ses fruits, c'est-à-dire l'absolutisme, la coopération avec celle d'Espagne. On prépare un projet de loi de la presse: on exigera à l'avenir, des éditeurs, un dépôt de 150,000 réaux. D'autre part, on travaille, dit-on, à la rédaction d'un projet de rétablissement de la dîme. Les anciennes milices vont être rétablies: leur organisation permettra de les porter, sur quelque point que ce soit, de l'Espagne, en cas de contre-révolution, parce que l'on est décidé à seconder ce mouvement. Ferdinand a demandé au roi Louis-Philippe sa protection, et il serait possible que l'envoi de l'escadrille française fut la réponse à sa demande.

La marraine du nouvel Infant de Portugal doit être l'Infante Isabelle-Marie.

## ESPAGNE.

Nos correspondances de Madrid et de Barcelonne du 28 mars ne parlent, pour ainsi dire, que d'une seule chose: la fameuse question du traité de commerce avec l'Angleterre. Il paraît que des Adresses sont rédigées et signées dans la principauté de Catalogne pour exiger que le ministère démente officiellement dans les Cortès les paroles de sir Robert Peel au Parlement. Le président du Conseil a dit, a-t-on reçu quelques documens de cette nature. Des interpellations à ce sujet ne tarderont pas à avoir lieu dans les Cortès. Les députés catalans sont tout prêts. Sous tout autre rapport, la politique est stagnante et à peu près morte. Le duc de la Victoire, en vertu de ses pouvoirs, a fait grâce, le vendredi saint, à trois condamnés à mort. L'année dernière, c'est la reine Isabelle qui avait exercé cette prérogative.

Bien qu'il n'y ait pas de Bourse publique depuis mercredi jusqu'à demain, les spéculateurs et les habitués ne se sont pas tenus tranquilles: il s'est fait beaucoup d'affaires sur le 3 °/o, avec 10 coupons, au prix de 30 à 31 au comptant. On dit que le gouvernement aide quelques joueurs. Il faudra voir jusqu'où ira cette manœuvre tant préjudiciable au véritable crédit du gouvernement. On assure que la majorité du Congrès va faire d'énergiques propositions pour que l'on termine des questions importantes de finances soumises aux commissions.

— On lit dans *el Espectador*:

Les deux tiers des diocèses du royaume sont sans pasteurs, bien que le gouvernement de toutes les époques ait présenté des ecclésiastiques très dignes d'être promus: depuis la mort de Ferdinand VII, Sa Sainteté s'est toujours refusée à délivrer les bulles de confirmation. Elle a été jusqu'à refuser les bulles de dispense matrimoniale d'un diocèse par haine contre le gouverneur élu canoniquement et au préjudice évident des fidèles. L'Eglise espagnole peut elle être plus complètement abandonnée? Pendant les sept années de la guerre civile, le gouvernement pontifical pouvait refuser de consacrer les évêques nommés et présentés par la reine Isabelle II, parce qu'elle aurait fait acte de reconnaissance des droits d'Isabelle au trône des Espagnes, lorsque ces droits dépendaient encore de l'issue du combat. Deux années se sont écoulées depuis la fin de la guerre civile, et tous les scrupules du Pontife romain auraient dû cesser. Mais, loin de pourvoir de pasteurs les églises d'Espagne, chaque jour la Cour de Rome charge de rouille de plus en plus, déclarant nulles toutes les réformes faites depuis 1834, et ne cessant pas de montrer des sentimens hostiles contre notre gouvernement et les institutions que la nation s'est données. C'est à ceux qui secondent les exigences de la Cour de Rome, et qui appuient ses actes d'hostilité à se rappeler qu'ils sont Espagnols, et que, depuis neuf ans, la Cour de Rome fait une guerre acharnée au trône de notre reine et à nos institutions libérales, ce qui n'empêche pas la longanimité espagnole d'envoyer à Rome ses millions pour y alimenter ses ennemis. Les ambitions anti-évangéliques de la Cour de Rome peuvent se résumer ainsi: 1° Dispenses accordées pour de l'argent conformément à des tarifs scandaleux; 2° extension des dispenses à des cas et à des degrés de parenté prohibés par le St.-Concile de Trente; 3° acharnement à combattre les réformes opérées en Espagne, parce qu'elles affectent les intérêts mondains de la Cour de Rome, sans énumérer ici mille autres abus. Quand il est nécessaire d'introduire quelque nouveau point de discipline, nous savons de quelle manière les Espagnols peuvent s'y prendre pour le faire eux-mêmes et jusqu'à quel point on peut aller. Nous connaissons l'histoire de l'Eglise espagnole. Nous regrettons que la Cour de Rome s'obstine à marcher dans le sentier, ne voyant pas que ses déclamations n'aboutiront pas au résultat désiré.

## FRANCE.

On nous écrit de Paris, en date du 4 avril:

« M. de Boissy membre de la Chambre des Pairs a déposé une proposition appuyée par deux membres, et annonçant une interpellation à faire au ministère sur la capture du navire français le *Marabout*.

» La Chambre des Pairs a adopté par 104 voix contre 4 le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1842.

» Nous avons annoncé que M. Ducos s'était plaint vivement au sein de la commission du budget, de la réduction de notre état naval; il voulait que tous les vaisseaux qui sont en commission dans les ports de mer fussent mis en activité. Cette proposition a été vivement soutenue par M. le Marquis de Lagrange et par M. Duitry; elle a été rejetée par 14 voix contre 4.

» La Chambre des Députés a commencé les discussions sur le projet de loi des crédits supplémentaires et extraordinaires. »

---

Le *Constitutionnel*, qui est toujours rédigé sous les inspirations de M. Thiers, publie l'article suivant:

Les élections prochaines sont toujours l'unique préoccupation du ministère. Hier, M. d'Alton, qui cependant est au mieux avec le cabinet actuel, se plaignait amèrement de l'inaction où l'on laisse la Chambre des Pairs, et de la stérilité des travaux législatifs. M. Guizot a répondu que la Chambre des Députés n'était pas mieux partagée. Cela est vrai: on chôme dans l'une et l'autre Chambre, et de tous côtés on semble attendre que l'indispensable vote du budget vienne clôturer une session dont le ministère ne sait plus que faire. On veut arriver le plus tôt possible à l'œuvre si grave du renouvellement de la Chambre élective, et dès à présent on prépare, par tous les moyens, le succès des candidats du ministère.

On a dit, depuis bien long-temps, que la France était centre gauche. Ce qui était vrai, en 1827, à l'époque où M. Royer-Collard était l'élu de sept colléges, ce qui était vrai encore, en 1839, quand presque tous les candidats prenaient pour se faire agréer des électeurs, les couleurs du centre gauche, est aujourd'hui tout aussi vrai, tout aussi incontestable. La France et surtout la France électorale; accepte de préférence à toutes autres doctrines, les doctrines de progrès modéré, de sage conciliation entre les partis, de rigoureuse économie dans les dépenses publiques, de dignité sans bravade au dehors, de liberté sans licence au dedans. Ces idées plaisent aux électeurs elles satisfont à la fois à leurs besoins d'ordre, et à leurs sentimens de patriotisme et d'honneur national. La constitution sincèrement pratiquée leur suffit; ils ne veulent rien de moins ni rien de plus.

Les hommes qui, à la tribune, ont défendu ces doctrines, et qui, se maintenant toujours dans les limites d'une sage modération ont combattu avec énergie le ministère qui s'en écartait, ont donc à la confiance des électeurs des titres éprouvés et incontestables. Cependant, il paraît certain, que c'est surtout contre les députés dont nous parlons que le ministère va diriger l'effort de ses manœuvres électorales. Ce sera, à ses yeux, pour tout candidat, un crime irrémissible et une cause de proscription que, d'avoir déjà appartenu au centre gauche. Cela se conçoit: bien que le ministère compte dans son sein des membres qui se sont honorés autrefois de faire partie du centre gauche, sa politique intérieure et extérieure a fait si fort contraste avec les principes que ceux-ci défendaient autrefois et que leurs anciens amis défendent toujours, qu'il ne faut pas s'étonner des vives répugnances que le centre gauche inspire au cabinet. Les dissemblances sont d'autant plus fortes et plus choquantes, qu'on a été plus rapproché et plus semblable dans l'origine. Ceux qui restent fidèles à la cause qu'on a soutenue en commun, sont comme un vivant reproche pour les palinodies et les capitulations de conscience.

Mais les électeurs n'ont pas contre le centre gauche les mêmes griefs, et quelle que soit l'ardeur du ministère dans la lutte qui va s'ouvrir, leur bon sens, leur patriotisme sans doute la ferme assurance qu'ils n'accorderont pas au ministère le déplorable succès qu'il poursuit.

Du reste, la tactique électorale du cabinet devrait prendre, si nous sommes bien informés des allures singulières. S'il entend user de toute sa violence contre les partis modérés, il réserve, dit-on, toute sa modération à l'égard des partis violens. Son plan serait de faire disparaître de la Chambre le centre gauche, et de n'y maintenir, en très-petite minorité, il est vrai, que la portion extrême de la gauche, celle qui n'a qu'une foi médiocre dans la Constitution, et les légitimistes. Il lui faudrait une opposition qui fît peur. Dans ce but, il mettrait fort peu obstacle aux réélections des députés de ces deux nuances, et il concentrerait tous ses efforts dans la lutte contre les nuances intermédiaires.

Il ne manque, à ces habiles plans, que le consentement des électeurs. Pour le bien de la France, espérons leur sagesse ne démentira pas en cette occasion.

Ce serait, pour la Constitution et la monarchie, un péril immense s'il arrivait qu'il n'y eût plus à la Chambre d'autre opposition que celle dont les vœux et les espérances ne peuvent se réaliser que par le renversement de ce qui existe. Le ministère recueillerait, à la réussite d'un pareil plan, l'éphémère avantage de grossir sa majorité de ces quelques voix timorées qui redoutent avant tout l'anarchie. Mais avec les tendances du pays, il serait infiniment dangereux de ne laisser aux adversaires de la politique ministérielle, d'autre refuge que la faction. Il est possible qu'avec ses ardens besoins de lutte, M. Guizot n'ait pas prévu le danger; mais le corps électoral aura plus de sagesse, il saura faire justice d'une politique de casse-cou, qui porterait un coup mortel à l'avenir du gouvernement représentatif.

---

On lit dans le *Courrier Français*:

« Nous avons fait connaître dans plusieurs articles divers relations qui ont rapport aux méfaits des croisières anglaises; dernièrement encore nous citions une partie du rapport du capitaine Pichard, qui contient des accusations si graves, qu'elles donnent droit au gouvernement de demander des réparations au cabinet de Londres. Ce rapport est encore confirmé par une lettre de M. Lepelletier de Naples, qui soulève en outre une question très importante. Au moyen du droit de visite, les Anglais ont établi à leur profit sur l'Océan une véritable police. Ils descendent sur nos navires, ils examinent la nature de la cargaison,

ils copient les papiers, ils prennent note du point de départ et du lieu de destination; ces documens, envoyés à l'amirauté, servent à fournir au commerce britannique les élémens nécessaires pour guider sa concurrence contre nous, et en même temps initient le cabinet de Londres dans les secrets et les développemens de notre commerce maritime.

Voici, au reste, comment M. Lepertières s'en explique :

« Au nombre des inconvéniens du droit de visite signalés par vous monsieur le rédacteur, est celui de donner aux Anglais connaissance de nos opérations commerciales.

» Le capitaine Dejoie rapporte, à l'appui de cette assertion qu'à l'un de ses voyages, se trouvant malade et alité, un officier anglais monta à son bord pour le visiter. Après avoir soigneusement examiné le navire dans toutes ses parties, cet officier poussa l'inquisition jusqu'à fouiller dans les papiers du capitaine. Correspondance, factures, état de cargaison, notes, livres de troc, tout fut parcouru et compulsé; et ce ne fut qu'après en avoir fait de nombreux extraits, qu'il aura pu communiquer aux bâtimens de sa nation, que cet officier quitta le *Marabout*.

» Le capitaine Dejoie ajoute que tout croiseur anglais enregistre sur un livre spécial le nom des bâtimens français qu'il visite, leur tonnage, leur port d'armement, les différens articles composant leur cargaison, les lieux où ils ont touché, les produits qu'ils ont traités, enfin les détails les plus circonstanciés de leurs opérations.

» S'il se demandait à l'improviste à notre ministre de la marine une statistique un peu exacte de notre commerce de troc, le nombre de navires qui exploitent cette branche, l'assortiment de leurs cargaisons d'aller, les produits qu'ils rapportent en retour, S. Exc. exigerait sans doute un délai assez long pour recueillir tous ces renseignemens éparpillés dans nos divers ports.

» Demandez le même document à l'amirauté anglaise, à laquelle parviennent tous les trois mois les copies du registre de chacun de ses croiseurs, vous verrez si elle ne connaît pas mieux que notre gouvernement l'étendue et la valeur de nos relations à la côte occidentale d'Afrique.

» Le capitaine Dejoie ayant un jour été visité par un croiseur britannique, qui eut pour lui des procédés bienveillans, profita des rapports qui s'établirent entr'eux pour lui demander communication de son registre de visite; là, le capitaine Dejoie trouva le nom de ses concurrens, l'assortiment de leurs cargaisons, enfin tous les renseignemens dont il vient d'être question, et qui lui furent très-profitables. »

---

Le *Lloyd Nantais* contient les deux pièces suivantes :

*Droit de visite.*

Chaque jour nous revèle de nouvelles applications du droit de visite que les Anglais, à ce qu'il paraît, étendent à des latitudes où il ne devrait pas être exercée; mais ils se croient tout permis en présence de la longanimité de notre gouvernement :

*A M. le Rédacteur du journal* le Commerce.

« Monsieur,

» J'ai lu plusieurs articles que votre estimable journal rapporte sur l'affaire du *Marabout* et du droit de visite; ces détails font saigner tout cœur français.

» Voici, à l'appui de vos observations, un fait nouveau qui s'est passé à Valparaiso :

» Deux navires français et anglais, avaient chargé des vins à Cette en destination de Valparaiso; le navire français, en vue de ce port, est sommé par un croiseur anglais de se soumettre à sa visite, qui a duré assez long-temps pour que le navire anglais pût entrer le premier à Valparaiso, où il a placé tout de suite ses vins.

» Le navire français, entré après son concurrent, n'a pu placer sa cargaison qu'à 20 % de différence.

» Ainsi ce droit de visite, qui, en apparence, est pour empêcher la traite, n'est qu'un prétexte, une pure hypocrisie anglaise.

» Je soumets ces observations à votre impartialité.

» Recevez, etc. *Un de vos abonnés.*

» Paris, 1er avril 1842. »

*Rapport du capitaine Pichaud, commandant le brick l'Astréus, venant de Gorée, entré en Loire.*

Parti de Nantes, le 26 octobre 1841, je suis arrivé à Gorée le 24 novembre; ma traversée ne m'a rien offert de remarquable.

Le 5 janvier, je fus expédié de Gorée pour Gambie, afin d'y vendre la majeure partie de mon chargement. Dans ma traversée (du 6 au 7), je fus rencontré par la frégate anglaise *Madagascar*, qui me tira un coup de canon à poudre : trouvant sans doute que le pavillon ne se hissait pas assez vite, elle m'envoya un boulet, quoique mes couleurs fussent déployées. Je continuai paisiblement ma route, afin plus près du but, pour attendre le mouillage; la brise commençait à fraîchir, et je me disposais à entrer avant la nuit, si un troisième boulet ne fût arrivé assez près du bord pour m'avertir qu'il fallait changer d'amures.

La brise n'était pas très-forte, et le navire tarda un peu à faire son évolution, qui enfin s'effectua; pendant ce virement de bord, un quatrième coup de canon nous approcha d'assez près. Cependant, il eût été facile au capitaine de cette frégate de communiquer avec moi sans me faire changer de route, puisqu'elle se trouvait au vent à nous à environ six kilomètres et sur l'avant, mais enfin je m'abstins de toute réflexion, sachant qu'un navire de guerre, de quelle nation qu'il puisse être, a toujours raison quand il a affaire à un navire de commerce. On me fit mettre en panne sous le vent de la frégate, on fit ouvrir les panneaux et l'on s'assura que nous n'étions point suspects. La visite terminée, on me fit attendre l'ordre du commandant, qui me permit peu après de continuer ma route.

Je ne rentrai à Sainte-Marie que le lendemain dans la matinée.

— On lit dans l'*Union* :

*Désastres sur mer* survenus pendant les 14 mois qui ont précédé le 31 décembre 1841. — Ce relevé a été retardé jusqu'à cette époque afin d'y comprendre les désastres qui ont eu lieu jusqu'à la fin de décembre.

Dans ce tableau sont seulement compris les navires dont la perte est positivement connue. Divers naufrages se sont passés en mer, mais le sort de leurs équipages restera peut-être toujours inconnu. Presque tous ces sinistres ont eu lieu sur les côtes des Etats Unis et peuvent se répartir comme suit :

68 trois-mâts, 47 barques, 130 bricks, 246 goëlettes, 21 sloops, 5 bateaux à vapeur. Total : 554.

Sur ce nombre, il y a, appartenant à la marine anglaise : 22 trois-mâts, 16 barques, 41 bricks, 15 goëlettes. Total : 94.

Le nombre des morts, naufragés par suite de ces désastres, s'élève à 650.

En outre de cette liste de sinistres, il y a 28 navires dont le sort reste complétement inconnu, et qui probablement ont péri corps et biens.

## BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 5 avril :

Le roi voulant donner à M. le cardinal Engelbert Stercx, archevêque de Malines, un nouveau témoignage de sa haute satisfaction et de son estime particulière, a, par arrêté en date du 28 mars, promu S. Em. au grade de grand-cordon de l'ordre de Léopold.


**Salle Diligentia.**

*Mercredi le 6 Avril 1842, à 7 heures du soir,*

**GRAND CONCERT,**

donné par

***M. le chevalier Ole-Bull.***

PROGRAMME :

*PREMIÈRE PARTIE.*

1. Ouverture de Kalliwoda, à grand orchestre.
2. Air de *Titus*, de Mozart, chanté par Mlle Hoppenbrouwers.
3. *Concerto* pour Violon avec accompagnement de grand orchestre, composé et exécuté par M. Ole-Bull.
   *a. Allegro maestoso.*
   *b. Adagio sentimentale.*
   *c. Rondo pastorale.*

*SECONDE PARTIE.*

1. Ouverture de *Robin des Bois*, par Weber, à grand orchestre.
2. *Adagio religioso* pour Violon, avec accompagnement d'orchestre, composé et exécuté par Mr. Ole-Bull.
3. Variations de Paccini, sur un thème de Mozart, chantées par Mlle Hoppenbrouwers.
4. *Pollacca guerriera* pour Violon, avec accompagnement d'orchestre, composée et exécutée par Mr. Ole-Bull.

L'orchestre sera dirigé par M. Moulins, chef d'orchestre du Théâtre-Royal-Français.

On peut se procurer des Billets d'entrée au prix de 3 fl., chez MM. Weygand et Beuster, Mds. de Musique, rue dite *Nieuwstraat*, n° 169, et à la Salle *Diligentia*, où l'on peut faire retenir des places.

**ANNONCES.**

**Rabais réel de 20 à 80 pc. sur le cours.**

***Le Sieur E. CANONGETTE***

*terminera ses emballages définitifs dans le cours de cette semaine. Jusqu'au moment de son départ*, MM. LES AMATEURS PEUVENT ENCORE VISITER SON MAGASIN *et s'y procurer tous les*

***Livres, Papiers, Plumes, Cires, Crayons***

*et autres articles de son assortiment,*

**Avec rabais réel de 20 à 80 pc.**

sur le cours habituel. Hôtel *la Ville de Paris*, *Korte Houtstraat*. 4507.

***Navigation des Pyroscaphes***

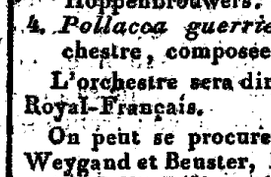

ENTRE

**St.-Pétersbourg et Lubeck.**

Le service des trois beaux et grands Pyroscaphes privilégiés *Nicolai I*, capitaine G. B. Bos; *Alexandra*, capitaine H. H. Schut, et *Naslednik*, capitaine C. N. Heitmann, commencera cette année de Lubeck le 7 mai et de St.-Petersbourg le 14 mai nouveau style. Chaque samedi un de ces pyroscaphes partira de chacune des deux places. Les prix de la traversée sont ceux de l'année passée. On partira de Travemunde (le port de Lubeck) à 3 heures p. m.

S'adresser au Bureau de la Compagnie des Pyroscaphes à Lubeck. 4505.

***Société des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam.***

*SERVICE ENTRE AMSTERDAM ET HAMBOURG*

EN CORRESPONDANCE DE LUBECK ET ST.-PÉTERSBOURG.

Traversée 30 heures.

Départs : d'Amsterdam les 5, 10, 15, 20, 25 et 30. } de chaque mois.
d'Hambourg les 5, 10, 15, 20, 25 et 30. }

4471.

On demande pour une entreprise importante un *Associé-Caissier*, qui jouirait d'un traitement fixe et d'avantages considérables. Il devrait fournir de bons renseignemens et un capital de quelques mille florins. S'adresser de midi à quatre heures, à M. Sollet, Hôtel du *Cygne Blanc*, rue dite *Heerenstraat* à La Haye. 4497.

4508. WILS, Tailleur Marchand de Draps et Nouveautés au *Spui*, n° 71, entre le *Spuistraat* et le *Lange Gracht*, a l'honneur de prévenir le Public et sa nombreuse clientèle, que son établissement offre au consommateur : Etoffes nouvelles 1re qualité, confection perfectionnées et prix modérés.

**Mr. S. N. DENTZ,**

Dentiste de LL. MM. le Roi et la Reine et de LL. Prince d'Orange et le Prince Frédéric des Pays-Bas, dans la résidence pour y séjourner jusqu'au 16 de ce mois, à l'hôtel dit, *Toxnaar* sur le *Kleine Gartenmarkt*.

**PIANOS SOUFLET**

Un nouvel envoi de Pianos, ainsi qu'une Harpe magnifique par M. Soufleto, vient d'arriver à l'Hôtel *La Ville de Paris*, en faire l'essai de même que du bel Orgue expressif. Parmi s'en trouve à deux cordes qui sont d'un prix très-modique. les Pianos de M. Soufleto ont obtenu le second prix à 1839, où six fabricans avaient concouru.


## Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 5 AVRIL.

| | Int. | Cours du 4 avril. | Cours du 5 avril. Fluctuations | |
|---|---|---|---|---|
| PAYS-BAS. | | | | |
| Dette active. | 5 | 101 3/8 | de 101 1/4 | à 101 1/2 |
| d° d°. | 2½ | 52 | » 52 | » 52 1/8 |
| d° différée. | 2 | | » 1/16 | » — |
| Billets de chance. | | | | |
| Syndicat. | 4½ | 92 15/16 | » 92 15/16 | » 93 |
| d° | 3½ | 77 | » 77 | » — |
| Société de Commerce | 4½ | 156 1/4 | 156 1/2 | 156 5/8 |
| d° nouvelle | 4½ | — | » — | » — |
| Emprunt de 1836 | 4 | — | » — | » — |
| d° des Indes. | 5 | — | » 99 | » 99 7/16 |
| RUSSIE. | | | | |
| Ob. Hope & C. 1798 & 1816. | 5 | — | » 105 3/4 | » — |
| d° d° 1828 & 1829. | 5 | — | » 105 5/8 | » — |
| Insc. au G. L. | 6 | — | » 68 15/16 | » 69 |
| Certific. au d°. | 6 | — | » 70 3/8 | » — |
| d° à Hambourg. | 5 | — | » — | » — |
| d° à Londres 1822. | 5 | — | » — | » — |
| d° inscript. 1831/33. | 5 | — | » — | » — |
| Emprunt de 1840. | 4 | — | » 88 7/8 | » 89 |
| PRUSSE. | | | | |
| Oblig. à Londres 1830 | 4 | — | » — | » — |
| Act. Lot. de 50 Rix. | f | — | » — | » — |
| ESPAGNE. | | | | |
| Perp. ém. Amsterdam | 5 | — | » — | » — |
| d° à Londres | 3 | — | » — | » — |
| Passive. | 6 | — | » — | » — |
| Dette différée à Paris | | — | » — | » — |
| Différed | | — | » — | » — |
| Ardouin | 5 | 21 1/4 | » 21 | » 21 1/8 |
| AUTRICHE. | | | | |
| Oblig. Goll. & Comp. | 4 | — | » — | » — |
| d° métaliques. | 5 | — | » 106 5/8 | » 106 11/16 |
| d° d° | 2½ | — | » — | » — |
| NAPLES. | | | | |
| Certif. à Amsterdam | 5 | — | » — | » — |
| d° à Naples. | 5 | — | » — | » — |
| d° à Londres. | 5 | — | » — | » — |
| DANEMARCK. | | | | |
| Obl. à Londres. | 3 | — | » — | » — |
| ANGLETERRE. | | | | |
| Cons. Ann. | 3 | — | » — | » — |
| FRANCE. Inscr. au G. L. | 3 | — | » — | » — |
| POLOGNE. Act. 1835 | f | — | » — | » — |
| BRESIL. Cons. Ann. | 5 | 69 1/4 | » 69 | » — |
| MEXIQUE. d° d°. | 5 | — | » — | » — |
| COLOMBIE. emp. 1824. | 6 | — | » — | » — |
| PERCU. d° d°. | 6 | — | » — | » — |
| PORTUGAL. | | | | |
| Oblig. à Londres. | 3 | — | » — | » — |

BOURSE D'ANVERS DU 5 AVRIL.

| | Int. | |
|---|---|---|
| Métalliques. | 5 | — |
| Naples. | 5 | — |
| Ardouin. | 5 | 21 3/4 |
| Dette différée, ancien. | | — |
| Dito nouveau. | | — |
| Passive. | 5 | — |
| Lots de Hesse. | | — |

Cours après la Bourse (2 1/2 heures) :

Ardouin 21 5/16, 1/2 A.

BOURSE DE VIENNE DU 29 MARS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Métalliques, 5 % | 107 1/2 | Lots de 1834. | |
| Dito, 4 % | 100 1/2 | Actions de la Banque | |
| Dito 3 % | 76 1/8 | | |

BOURSE DE PARIS DU 4 AVRIL.

| | Cours du 2 avril. | Cours du 4 avril. Fluctuations | |
|---|---|---|---|
| FRANCE. | | | |
| Cinq pour cent. | 117 75 | de 117 90 | à — |
| Trois pour cent. | 80 55 | » 80 70 | » — |
| ESPAGNE. | | | |
| Emprunt Ardouin. | 23 | » 23 1/4 | » 26 |
| Anc. différée s. int. | — | » — | » — |
| Nouv. dif. d. | — | » — | » — |
| Passive. | 5 1/4 | » 5 1/8 | » — |
| NAPLES. | | | |
| Certificats Falconet. | 107 00 | » 107 10 | » — |
| PAYS-BAS. | | | |
| 2 1/2 pour cent. | — | » 53 1/4 | » — |
| BELGIQUE. | | | |
| Dette active. | — | » 105 1/2 | » 105 3/4 |
| Dito. | — | » 72 70 | » — |
| Banque belge. | — | » 89 00 | » — |
| ÉTATS-UNIS. | | | |
| Obl. de la Banque. | — | » — | » — |
| Ech. oct. 1841 et oct. 1842. | — | » — | » — |
| (Jouiss. du 15 oct. 1840. | | | |
| Ville de New-York, j. janvier 1841. | — | » — | » — |
| État de New-York, j. octobre 1840. | — | » — | » — |
| État d'Ohio, j. avr. 1841. | — | » — | » — |


Le prix de l'abonnement est de 20 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE DE VICQ, directeur de correspondance, à Paris, rue des Filles-St.-Thomas (*Palais de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.